

Communiqué n°10

16 février 2013

Procès verbaux loufoques Abusifs et illégaux

PERMIS SANS POINTS LANCE LE CONCOURS DU PIRE DES PV

Le nombre de procès-verbaux pour infractions au Code de la Route qu' on peut qualifier de loufoques mais aussi d'abusifs et surtout d'illégaux et attentatoires aux libertés individuelles ainsi qu'aux droits de la défense se multiplie de façon inquiétante.

Certes il n'existe pas de "quota" au sens littéral du terme, mais le comportement critiquable d'un certain nombre de policiers et de gendarmes résulte essentiellement de la pression exercée par leur hiérarchie qui, comme chacun sait, est notée sur les résultats des cahiers de contraventions, qui enregistre le chiffre d'affaires de la Brigade ou du Commissariat.

Au cours des 38 années de ma vie consacrées à la défense des automobilistes, j'en ai certes vu "des vertes et des pas mûres", et non sans succès puisque au cours de l'année 2010 où j'exerçais la fonction de Directeur Général du Club Défense Permis, nous avons obtenu 280 décisions de relaxe ou de classements sans suite, tous portant évidemment sur des PV dépourvus de bases légales, qu'on peut estimer à 1 sur 4 ou 5.

Voici la dernière perle : M.B... s'arrête au péage de Montesson sur l'A 14 et, pour effectuer le règlement en espèces, il dégrafe sa ceinture de sécurité pour prendre son portefeuille dans sa veste sur la banquette arrière. Après paiement, il s'arrête aussitôt après la barrière un instant pour reboucler sa ceinture. C'est alors qu' une voiture de police transitant par le couloir voisin lui fait signe de se garer en sortie: à sa grande surprise , il se voit verbalisé pour "stationnement dangereux"! Une opposition a été évidemment formée contre ce PV auprès de l'Officier du Ministère Public compétent.

C'est pour mettre un frein à la généralisation de ces PV loufoques abusifs et illégaux que le Mouvement pour un Permis sans Points lance le grand concours du Pire des PV. Ces résultats seront remis au Ministère de l'Intérieur et au Garde des Sceaux. Faut-il s'étonner aussi que les policiers se sentent mal-aimés par la population?

Pour nous contacter : contact@permis-sans-points.fr